



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 décembre 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 décembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2015

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION – LANCEMENT / REALISATION D'UNE ENQUETE DEPLACEMENT VILLE MOYENNE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jérôme BALOGE, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Christine HYPEAU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Rabah LAICHOUR à Jean-Martial FREDON, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, René PACAULT à Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Joël MISBERT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20151214-c55-12-2015-DE
Date de télétransmission : 16/12/2015
Date de réception préfecture : 16/12/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2015

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION – LANCEMENT / REALISATION D'UNE ENQUETE DEPLACEMENT VILLE MOYENNE

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais mène actuellement une réflexion sur son territoire à travers la révision du SCOT et l'élaboration d'un PLUi. Ces deux documents incluront un volet déplacements qui nécessite de posséder une connaissance fine et une compréhension précise de la mobilité des habitants du territoire.

Une première « Enquête Ménage Déplacement, méthode standard » avait été réalisée 2003 afin de recueillir les pratiques des habitants en matière de mobilité sur le périmètre des 29 communes de l'époque.

Douze ans plus tard, ces données auraient besoin d'être réactualisées, d'une part pour connaître les nouvelles attentes de la population sur le thème de la mobilité durable, d'autre part pour prendre en compte le nouveau périmètre de la CAN passé à 45 communes depuis le 1er janvier 2014.

La méthodologie employée pourrait être celle proposée par le CEREMA, l'enquête déplacements villes moyennes « standard CERTU » (EDVM) qui assure la fiabilité des résultats et le recueil exhaustif des déplacements.

Celle-ci prend en compte l'ensemble des déplacements, quels que soient le mode de transport ou le motif de déplacement. Elle offre ainsi une vision globale et très précise du fonctionnement d'une agglomération.

Les résultats de l'EDVM permettent de constituer une base de données multimodale fiable dont l'utilisation reste valable pendant une dizaine d'années.

Ces données permettent :

- La réalisation de diagnostics pour des politiques d'agglomération
- La mise en évidence de phénomènes de société émergents tels que des nouveaux rythmes, ou encore la détection de signaux faibles tels que l'utilisation de nouveaux modes de déplacement
- La compréhension des comportements, des attentes et des leviers du changement
- L'analyse des flux et l'identification des potentiels de clientèle
- L'alimentation des modèles de déplacements, utilisés pour anticiper les pratiques de mobilité au regard de scénarios de politiques de transport
- La diffusion d'une culture commune et le développement d'une communication publique sur les déplacements.

Le coût estimé de cette enquête est de 100 000 € HT hors subvention.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président à engager les démarches nécessaires à la réalisation de l'enquête Déplacements ;
- Autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès de tous les partenaires potentiels et notamment : l'Europe, l'Etat, la région Poitou-Charentes, le département des Deux-Sèvres, l'ADEME ;
- Autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques BILLY

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20151214-c55-12-2015-DE
Date de télétransmission : 16/12/2015
Date de réception préfecture : 16/12/2015